

Les murs du déambulatoire n'existent plus qu'à l'état de fondations. Ceux de la *cella* sont à peine mieux conservés, une assise subsistant, du moins partiellement, du côté nord-est. Si une lacune dans le mur sud-est de la *cella* suggère l'existence d'une porte, il n'en va pas de même pour le déambulatoire, dont l'entrée n'est pas (encore ?) discernable. Le déambulatoire n'a pratiquement pas fourni de matériel archéologique, si l'on excepte un tesson et deux clous, ainsi que quelques fragments de tuiles à l'extérieur du mur sud-ouest. Il n'est donc pas possible, actuellement, de proposer une date pour ce nouveau *fanum*. Il faut cependant remarquer que le relevé actuel montre un plan relativement irrégulier, la *cella* affectant la forme d'un trapèze plutôt que d'un carré, inscrit dans un déambulatoire également légèrement trapézoïdal, mais dans l'autre sens. Cette caractéristique tranche sur le reste des vestiges exhumés à ce jour, de plan beaucoup plus régulier.

### *Le bâtiment de dépôt (6)*

Il s'agit d'une salle rectangulaire accolée au mur de clôture nord-est, à l'intérieur du péribole. Les murs n'étaient généralement conservés qu'au niveau des fondations. La première assise était conservée sur la moitié est du mur nord-ouest, et à gauche de l'entrée est sur le mur sud-est. Les blocs sont liaisonnés au mortier blanc. Les deux entrées du mur sud montraient les traces de l'arrachement des seuils. Le sol intérieur était recouvert d'un béton de sol rose, lissé, posé sur radier de pierres. Il était muni, le long des parois, d'une plinthe en chanfrein bétonnée. La maçonnerie de ce bâtiment a livré deux monnaies, l'une de Constant, émise en en 348-350, l'autre de Valens, datée de 363-367, ce qui en situe la construction dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle.

En 1994, ce bâtiment avait disparu sous la végétation. Il a été totalement redégagé en 1996, sans livrer de nouveaux vestiges.

### *La pièce d'angle (3)*

Cette construction rectangulaire, déjà sondée par Becquet en 1893, est implantée en saillie sur l'angle est du mur d'enclos initial, dont la fondation arasée était encore visible lors des fouilles du CERECA. Les murs étaient conservés sur une à cinq assises, liaisonnées au mortier de chaux de teinte jaunâtre. Le mur sud-ouest est percé de deux portes donnant

accès aux deux galeries de façade. La porte sud avait conservé une partie de son seuil en calcaire. Une porte, qui était encore munie de son seuil en calcaire, avec feuillure, s'ouvre dans le mur nord-ouest, vers l'extérieur de l'enceinte. La maçonnerie de cette pièce a livré deux monnaies, l'une de Constantin I<sup>er</sup>, frappée en 330-331, l'autre de Magnence, émise en 350. Ce *terminus post quem* correspond parfaitement avec les données fournies par les galeries de façade.

Ce bâtiment a été restauré en 1980-1981 par le CERECA, sous l'égide du Service national des Fouilles. Toutes les assises ont été démontées jusqu'aux fondations, puis remontées à un même niveau, soit trois assises du côté intérieur.

En 1991, nous avons déjà constaté que le rejointoyage de cette restauration éclatait un peu partout, de même que le mortier de la surface supérieure des murs. Une première restauration a été réalisée en 1993 par le CEDARC et les murs intérieurs de ce bâtiment ont été rejointoyés au mortier blanc par les Jeunesses du Patrimoine architectural. Les murs extérieurs ont été rejointoyés au mortier rose, ainsi qu'ils l'étaient à l'origine. La restauration a été poursuivie et terminée en 1995.

### *Le bassin (7)*

Il se présente sous la forme d'une fosse ovale, creusée dans la roche. Cette fosse était bordée d'un empierrement de gros blocs, non équarris, qui délimite un bassin ovale. Le côté sud présentait un dallage de gros blocs enfoncés dans l'argile. Cette fosse n'a été fouillée par le CERECA que sur sa moitié est. La moitié ouest ne semble avoir fait l'objet que de trois petits sondages.

En 1994, cette fosse avait disparu sous la végétation. Son emplacement a été défriché et débroussaillé, et le creux et les pierres sont redevenus visibles. Le reste de ce bassin a été fouillé en 1996, sans fournir de nouvelles informations.

### *Le fanum annexe (8)*

Situé en dehors de l'enclos, ce petit bâtiment carré était conservé sur une à deux assises à l'ouest, liaisonnées au mortier de chaux de teinte jaunâtre et sauf une petite portion des murs est et sud, au niveau des fondations pour le reste. Le socle central était conservé sur une assise. Les murs intérieurs étaient parementés de gros blocs calcaires sommairement taillés,